

**Acquisition d'un meuble étuve :**

***La table chauffante de la Salle des fêtes étant obsolète, une consultation auprès de deux entreprises a été demandée.***

***Après examen de ses deux propositions, le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de l'Entreprise THIRODE, pour un montant de 1766,70 € HT.***